



TABLE RONDE N°2

COMMENT LES TERRITOIRES ACCOMPAGNENT ET VALORISENT LES FILIÈRES ?

Au plan environnemental

INTERVENTIONS : (powerpoints de présentation téléchargeables sur le site www.oramaritima.fr)

- **Un aménagement du territoire au service de l'environnement et des activités**

Yves Michel, président du Syndicat mixte du bassin de Thau

- **Thau : une lagune sous monitoring permanent**

Stéphane Roumeau, ingénieur eau et risques au Syndicat mixte du bassin de Thau

- **Environnement, pratiques culturelles et facteurs de risque épidémiologique en ostréiculture**

Fabrice Pernet, chercheur à Ifremer Brest, Laboratoire Physiologie des Invertébrés

QUESTIONS / INTERVENTIONS

Philippe Ortin, président du CRCM : Il remercie le travail réalisé par Fabrice Pernet mais n'est pas tout à fait d'accord avec ses conclusions. Réduire la densité n'est pas la seule solution pour lutter contre les mortalités. Il y a eu des changements dans les pratiques culturelles suite aux travaux de Fabrice Pernet. L'introduction de la triploïde puis de la tétraploïde nécessite du temps pour analyser leur résistance aux virus. Il faut développer une huître qui résiste davantage. Philippe ORTIN estime qu'il convient de poursuivre l'expertise en essayant de prendre en compte tous les facteurs susceptibles d'interagir. La volonté du CRCM est de faire une huître de Méditerranée, d'où l'intérêt de s'engager pour une éclosion avec des naissains locaux, des huîtres naturelles de Méditerranée.

En termes d'image

INTERVENTIONS : (powerpoints de présentation téléchargeables sur le site www.oramaritima.fr)

- **La marque Sud de France**

Christian QUIDET, chargé des filières halieutiques, des produits de la mer et du FEAMP à la Région Occitanie

- **Marque territoriale « Bassin d'Arcachon » : les filières pêche et conchyliculture au coeur de la politique d'attractivité du territoire**

Aline Delamare, animatrice du GALPA Bassin d'Arcachon, Val de l'Eyre

Les dispositifs de soutien mis en place à Marennes Oléron

par Amélie PERRAUDEAU, GALPA Marennes Oléron

Questions / interventions :

Aucune

DISCOURS DE CLÔTURE :

Yves MICHEL :

On peut se satisfaire de ces assises Ora maritima organisées par le Syndicat mixte du bassin de Thau en collaboration avec les professionnels, et grâce au soutien de l'Europe, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault. Yves MICHEL remercie tous les participants qui sont venus présenter leurs expériences et souligne la grande diversité des situations. Il souligne l'intérêt de réunir régulièrement les acteurs des différents territoires et de poursuivre les échanges en veillant à y associer les élus des collectivités locales et le monde scientifique. Le monde de la conchyliculture et de la pêche a su sensibiliser les collectivités, les élus, la recherche pour démontrer l'importance de ces filières et leur place au cœur des territoires.

Philippe ORTIN :

Il faut saluer ces assises Ora maritima où des débats importants ont pu avoir lieu sur les problématiques touchant les filières pêche et conchyliculture. Il y a beaucoup de conflits d'usages sur terre et sur mer. Beaucoup d'efforts ont été faits pour faire face aux crises, et les solutions sont trouvées au fur et à mesure. Les activités pêche et conchyliculture sont des activités en osmose avec le milieu environnemental. La commission paritaire au sein du Syndicat mixte du bassin de Thau est une instance importante pour travailler sur ces vocations prioritaires.

Il est important de travailler à attirer à nouveau les jeunes vers ces activités/Motiver les jeunes est un défi majeur. On assiste depuis 3-4 ans à une reprise du nombre des entreprises familiales. Les jeunes qui aiment ce territoire veulent revenir sur ces métiers. C'est une fierté que l'on peut partager ensemble. Il remercie également le lycée de la mer pour le travail qu'ils réalisent auprès des jeunes (et moins jeunes).

Il faut noter l'évènement Aqua 2018, rencontre internationale qui aura lieu à Montpellier avec 3 jours de débats et de conférences. L'ambition est de faire venir les scientifiques sur le territoire au moins sur une ½ journée. Un travail à organiser en collaboration avec le Président du SMBT et Montpellier Métropole Méditerranée.

André LUBRANO :

La Région Occitanie est très impliquée auprès de la conchyliculture et de la pêche. Le Cépralmar est une institution investie depuis 35 ans au service des professionnels. Depuis 2005, 23M€ ont été affectés aux filières par la Région.

Il faut féliciter Yves Michel pour l'organisation de ces assises et pour avoir ainsi accueilli tous les GALPAs métropolitains. La Région a souhaité que 20% du FEAMP soient affectés sur les GALPAs (contre 11% ailleurs).

Il excuse Audrey Imbert du Département de l'Hérault qui a eu un empêchement de dernière minute, mais qu'il faut associer aux projets qui sont soutenus.

La Région est présente partout dans le monde maritime à l'image d'une nouvelle Direction de la mer et d'une Maison de la mer installée à Sète. Elle soutient les projets innovants, à l'exemple de Valdora, projet collectif porté par des jeunes pêcheurs qui l'ont créé.

A noter en 2018, les 14 et 15 juin, les assises nationales de la pêche qui se tiendront au Théâtre Molière. La Région s'est portée d'ores et déjà candidate de l'organisation.

François COMMEINHES :

En tant que sénateur, j'ai pu intervenir au profit des activités de pêche et de cultures marines, notamment en janvier 2017, suite à la loi sur l'économie bleue, dans le cadre d'une commission en charge d'un rapport sur la diversification des métiers. Les entreprises doivent faire face à de nombreux défis et devront être réactives, en sachant s'adapter aux changements, en étant innovantes. Parmi les nombreuses pistes explorées, la diversification est une voie à étudier (embarquement de passagers, visites des exploitations, hébergement, vente directe). Une réglementation trop souvent contraignante rend difficile les initiatives d'investissement. J'ai demandé au gouvernement d'aborder la question de la diversification et de la pluriactivité pour ces filières. Il faut revoir le statut du pêcheur et du conchyliculteur. La loi littoral, censée protéger, finalement entrave leur activité, alors que bien souvent, les territoires, à l'image de Thau, offrent de réelles possibilités de diversification.